



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 24 octobre 2016

Communiqué de presse

Le 17 octobre 2016, l'hélicoptère de la Brigade de Surveillance Aéromaritime de la Direction Garde-Côte des douanes a repéré dans les eaux territoriales au large de la commune de Trois Rivières (Martinique) une yole, placée sous attention par les services garde-côtes de la direction régionale des douanes Antilles Guyane.

Le pilote de la yole, seul à bord, a tout d'abord refusé d'obtempérer aux injonctions de l'hélicoptère, obligeant ce dernier à effectuer un vol d'intimidation, jusqu'à l'arrivée de l'embarcation semi-rigide de la Brigade de Surveillance Nautique des douanes du Marin, parvenue rapidement sur les lieux.

L'individu à bord de la yole, a eu le temps toutefois de jeter à la mer un sac à dos contenant des espèces et des liasses de billets que les agents ont pu récupérer.

Cette embarcation faisait route vers Sainte-Lucie.

La personne interceptée de nationalité Saint-Lucienne apparaît comme avoir été par ailleurs en lien avec la saisie de 75 kilos de chair de tortue constatée le 16 septembre 2016 par les services de la direction garde côtes Antilles-Guyane.

Le délit de blanchiment de capitaux en provenance d'une activité illégale lui a été notifié et il a été remis à l'issue de la procédure à l'OCRTIS.

Il est rappelé à cet effet que les sommes (espèces ou chèques), titres (actions, obligations, etc.) ou valeurs d'un montant égal ou supérieur à 10 000 euros (ou son équivalent en devises), transportés par une personne physique, doivent être déclarés à l'administration des douanes qui effectue des contrôles en ce domaine, afin de lutter contre le blanchiment des capitaux provenant de trafics illicites, notamment des stupéfiants.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –

ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Préfet de la martinique*